

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée que le rôle triennal d'évaluation foncière de la ville de Carleton-sur-Mer, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2009, 2010 et 2011, a été déposé à son bureau le 16 octobre 2008 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2009;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville de Carleton-sur-Mer
629, boulevard Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-haut mentionné;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 002-97 et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 17^e jour du mois d'octobre de l'an 2008.

Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière
(publication *Du Coin de l'œil*, le 7 novembre 2008)

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine réunion régulière du conseil municipal aura lieu le lundi, 1^{er} décembre prochain, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

CAISSE DES JARDINS DE TRACADIÈCHE

La Caisse Desjardins de Tracadieche vous invite au lancement officiel de son calendrier 2009, qui aura lieu **le jeudi 20 novembre prochain**, entre 10 h et 18 h, au siège social ainsi que dans les centres de services de Saint-Omer et de Nouvelle. Mettant en vedette des gens et des paysages d'ici, il sera possible de l'obtenir en échange d'une contribution minimale de 3 \$ et la totalité des fonds recueillis seront remis à La Maison Maguire pour personnes handicapées. Faites un beau geste pour un organisme du milieu en vous procurant cette édition spéciale unique!

LES ATELIERS EN ARTS SONT DE RETOUR

Le Service de la culture et des loisirs de la Ville de Carleton-sur-Mer vous offre, pour une huitième année, une fin de semaine d'initiation dans diverses disciplines culturelles. Durant deux jours, toute la population de la région est invitée à participer à une foule d'activités qui seront offertes dans les locaux du Quai des arts et du Centre d'études collégiales de la Baie-des-Chaleurs. Ces ateliers visent principalement à promouvoir la pratique du loisir culturel et à permettre à la population de s'initier à de multiples formes d'expressions artistiques.

Ces ateliers vous sont offerts les **15 et 16 novembre** à Carleton-sur-Mer. Le coût de ces ateliers varie entre 12 \$ et 40 \$. Voici la liste des ateliers :

- **Initiation au haïku** (atelier d'écriture) avec France Cayouette
- **Guitare** avec Denis Lanneville
- **La santé par le chant** avec Michèle Blouin
- **Broderie sur carton et confection d'un coussin sans couture** avec les Fermières de Carleton
- **Photographie numérique** avec Michel Langlois
- **Initiation aux percussions** avec Christian Fraser
- **Initiation à la danse orientale** avec Marie-Hélène Rondeau
- **Peinture sur céramique et confection d'un bracelet en fil mémoire** avec Ghislain Brière

Pour information et inscription, contactez-nous au **418 364-7073, poste 226** ou consultez le dépliant promotionnel distribué dans les casiers postaux. Afin de conserver votre priorité, il est nécessaire de vous inscrire le plus tôt possible. Les places sont limitées et un minimum d'inscriptions est requis pour la tenue de chacun des ateliers.

PASTORALE JEUNESSE DU SECTEUR MATHURIN-BOURG

La pastorale jeunesse du secteur Mathurin-Bourg organise un bingo surprise au profit du groupe qui se rendra au Honduras en mars 2009 pour un stage d'aide humanitaire. Ce bingo aura lieu à l'O.T.J. de Saint-Omer le mardi **11 novembre** à 19 h 30. L'admission est de 5 \$ incluant deux cartes et chaque carte supplémentaire sera vendue 1 \$. De très beaux prix à gagner! Bienvenue à tous!

Information : 418 794-2851 (Sarah Connors et Carl Caissy)

COLLECTE DIOCÉSAINE – REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont parcouru la paroisse de Carleton afin de recueillir des dons lors de la collecte diocésaine 2008 ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont donné généreusement, nous permettant ainsi d'atteindre notre objectif de 8 400 \$.

Marie-Claire Horth et Hermel Gagnon, responsables de la collecte diocésaine 2008 pour la paroisse de Carleton

CLUB LIONS DE CARLETON – INFO-LIONS

Il y a présentement 20 membres actifs au sein du Club Lions de Carleton. Voici les activités réalisées (dons et levées de fonds) pour les années 2007 et 2008 :

- vente de gâteaux aux fruits;
- party d'halloween (2 000 \$ en dons pour le terrain de jeux);
- la guignolée avec les Chevaliers de Colomb (paniers de Noël);
- la visite du Père Noël;
- le tournoi de golf (3 100 \$ pour Opération Enfants Soleil et 2 042 \$ pour d'autres œuvres);
- pont payant;
- dégustation de bières (2 123,42 \$ en dons pour le terrain de jeux);
- dons camp de jour à Saint-Omer;
- dons vue et diabète;
- bourses d'études;
- dons des Lions International au CHBC (78 000 \$), etc.

Le projet principal de 2007 et 2008 était l'amélioration du terrain de jeux sur la balade en étroite collaboration avec la Ville de Carleton-sur-Mer. Des gâteaux aux fruits (2008-2009) sont présentement en vente auprès des membres!

FESTIVAL LA VIRÉE

Mille mercis à tous les bénévoles de la huitième édition du festival La Virée et à tous les généreux commanditaires de la région sans qui cet événement n'aurait pas lieu.

Merci également à toutes celles et ceux qui ont encouragé le festival en achetant des billets de tirages. Voici le nom des gagnants parmi les 754 billets vendus : madame Guylaine Boudreau de Carleton (1^{er} prix), monsieur Vincent Martel de Québec (2^e prix), madame Claire Desjardins de Carleton (3^e prix), monsieur Léandre Arseneau de Carleton (4^e prix), monsieur Gilles Daignault de St-Lambert (5^e prix) et monsieur Louis Allard de Carleton (6^e prix). Amis du festival La Virée, nous vous donnons rendez-vous l'an prochain du 9 au 11 octobre.

LE DIRECTEUR DE L'URBANISME VOUS INFORME

◆ **Pourquoi un permis est-il obligatoire?** Pour s'assurer que les travaux de construction, de rénovation ou encore que l'aménagement du terrain projeté respectent les normes de la Ville de Carleton-sur-Mer en matière de zonage, de sécurité des personnes, d'architecture, de qualité des constructions et de protection de l'environnement. Cette procédure permet d'obtenir un environnement urbain plus harmonieux et sécuritaire. Des travaux effectués sans permis peuvent entraîner des frais importants et des conséquences fâcheuses. Par exemple, une demande de dérogation mineure n'est pas recevable si les travaux pour lesquels la demande est formulée ont été exécutés sans permis. Dans le doute, renseignez-vous...

Avant de planifier vos travaux, prenez le temps de vérifier s'il est nécessaire de vous procurer un permis ou un certificat d'autorisation. Une infraction à la réglementation d'urbanisme est passible d'amende (minimum 300 \$ plus les frais) et peut occasionner d'autres contretemps désagréables, comme devoir enlever votre nouvelle construction. Évitez les ennuis, demandez un permis!

◆ **Un numéro civique lisible de la rue :** plusieurs résidences n'arborent pas de numéros civiques **lisibles et visibles** de la rue. Lorsque nous avons à faire des vérifications, ce n'est pas toujours évident de vous trouver! C'est aussi une question de sécurité. Une ambulance n'a pas le temps de prendre 10 minutes à chercher votre numéro civique!

◆ **Les lampadaires de rue :** nous avons remarqué que certains lampadaires sont cachés par des arbres qui sont sur vos propriétés. Cette situation empêche l'éclairage adéquat de la rue. Pourriez-vous faire le ménage et couper les branches qui entourent les lampadaires. C'est une question de sécurité. Faites attention, s'il y a des fils électriques, avisez Hydro-Québec!

Information : 418 364-7073 poste 225 (Roland Besnier, directeur de l'urbanisme et du développement économique)

CENTR'ELLES

Centr'Elles, centre de femmes de la MRC Avignon, invite toutes les femmes, membres et non-membres à ses prochaines activités.

◆ Déjeuner - causerie

Déjeuner – causerie : « Le CALACS, ça vous dit quelque chose? » Dans le cadre de la journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (6 décembre) avec une intervenante du CALACS, le centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Le mercredi **3 décembre** prochain à 9 h à la salle à manger du restaurant Le Héron de Carleton. Coût : 5 \$

◆ Party de Noël

Party de Noël avec un souper communautaire et l'atelier « La mère Noël a viré son capot d'bord » avec madame Simone Leblanc. Le mercredi **10 décembre** prochain dès 17 h au chalet des Arpents Verts de Saint-Omer.

L'atelier offert par Mme Leblanc se veut un moment de partage entre nous afin de se questionner sur ce qu'est devenu le Noël d'aujourd'hui. Jeux et prix de présence. L'activité est **gratuite** et chacune apporte un plat.

Pour plus d'information et pour inscription, contactez Centr'Elles au 418 364-3157. Bienvenue à toutes!

AVIS DE BOUILLIR LEVÉ

La Ville de Carleton-sur-Mer avise ses citoyens qui résident entre la route de l'Éperlan et la rue Lacroix inclusivement qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant la consommation.

La Ville de Carleton-sur-Mer s'excuse de tous ces désagréments et vous remercie de votre bonne compréhension!

PRATIQUES DE CHANTS – MESSE DE NOËL

Les pratiques de chants pour la messe de Noël à Saint-Omer commenceront le dimanche **16 novembre** prochain à 19 h 45 à l'église. Bienvenue!

OGPAC

Vous voulez acquérir des moyens pour bien accompagner une personne vivant avec la maladie?

Votre organisme gaspésien des personnes atteintes de cancer convie toute la population à une conférence sur l'accompagnement des personnes atteintes de cancer. Nous répondrons à plusieurs interrogations : comment bien accompagner une personne vivant avec la maladie, quoi dire, quoi faire, comment intervenir, quelles sont les ressources du milieu?

Des intervenantes de l'OGPAC seront présentes ainsi que madame Juliette Arsenault qui a accompagné son mari atteint d'un cancer palliatif et a également elle-même vaincue un cancer. Elle nous livrera un témoignage d'espoir et nous guidera dans le cheminement à faire lorsqu'on côtoie une personne vivant avec la maladie. L'activité est gratuite et se déroulera au centre communautaire de Caplan, le **mardi 2 décembre** à 19 h. Un léger goûter vous sera également servi.

Pour information et inscription, communiquez dès maintenant avec l'OGPAC au 418 759-5050 et demandez Cindy Bujold. Venez chercher des trucs simples et concrets pour devenir un meilleur aidant naturel ou simplement pour vous sentir davantage à l'aise en compagnie de personnes atteintes d'une maladie quelconque.

NOËL À L'ÉGLISE

Madame Sylvie Lapointe, chef de chœur de La croche chœur, ses choristes et les musiciens qui les accompagnent sont très heureux de se joindre aux membres du conseil de la Fabrique de Carleton pour vous inviter à leur concert de Noël qui aura lieu le dimanche **7 décembre** à 14 h, à l'église de Carleton.

Nous sommes particulièrement fiers de vous annoncer que la première partie de ce concert, dont les profits iront à l'église paroissiale, sera assurée par Le p'tit chœur, formé de 21 enfants du primaire et du secondaire et qui sont originaires de Carleton et de Saint-Omer. En deuxième partie, La croche chœur vous offrira un répertoire composé de chants religieux, traditionnels et populaires.

Le coût des billets sera de 20 \$ pour les adultes, de 10 \$ pour les étudiants et gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Tous les profits de ce concert seront remis à l'église de Carleton. Ces billets sont présentement en vente auprès des choristes de La croche chœur et des membres du conseil de la Fabrique de Carleton. Bienvenue à tous!
Information ou réservation : 418 364-3218 (Jean-Marc Tremblay) ou 418 364-3267 (Madeleine Leblanc)

CENTRE LÉOPOLD-LECLERC

La Ville de Carleton-sur-Mer vous invite à venir vous divertir au Centre Léopold-Leclerc qui est maintenant en opération depuis le 27 septembre dernier.

♦ **Tournoi loisirs - adulte : 3, 4, 5, 6 et 7 décembre**

♦ **Patinage libre au Centre Léopold-Leclerc :**

Mardi	14 h à 15 h	Gratuit
Mercredi	14 h à 15 h	Gratuit
Vendredi	19 h à 20 h	Tarifification régulière
Dimanche*	10 h à 11 h	Tarifification régulière

* *Réservé aux débutants avec chaises*

Tarifification : 2 \$ / adulte (12 ans et plus)
1 \$ / enfant (moins de 12 ans)

Location de glace : 418 364-7383

Horaire des activités : 418 364-7397

Bonne saison à tous!

BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-BERNARD-DUBÉ

Il y aura une présentation du DVD Pèlerinage gaspésien Terre et Mer 2008.

Quand : **le mardi 2 décembre à 19 h**

Où : **Foyer Hydro-Québec du Quai des arts**

Coût : **2 \$ / personne**

À noter que la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé sera fermée le samedi 15 novembre pour la tenue des Ateliers en arts 2008.

Merci de votre collaboration!

Information : 418 364-7103 (Julie Poulin)

CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE

Plus de 49 pays participent chaque année à cette activité qui a pour but de sensibiliser les jeunes au patrimoine de leur milieu à travers une démarche artistique, la photographie. Les photos lauréates québécoises sont exposées simultanément par tous les pays participants dans le cadre de l'exposition internationale. Elles sont également publiées dans un magnifique catalogue avec l'ensemble des œuvres lauréates.

Les milieux scolaires, culturels, communautaires ou municipaux sont invités à présenter des candidatures. Les jeunes doivent être encadrés par deux promoteurs, de domaines différents, qui transmettent les inscriptions et offrent une initiation aux rudiments de la photographie et à la notion de patrimoine - histoire. Ces promoteurs ont également la responsabilité du financement de l'activité (achat et développement des pellicules) et de la présentation des photographies et des textes au concours.

Les jeunes doivent utiliser leur appareil photo personnel ou un appareil emprunté. Chaque participant présente une seule photo qu'il accompagne d'un titre et d'un texte de 30 à 50 mots.

Date limite d'inscription : **13 décembre 2008**

Date limite de réception des photos : **13 mars 2009**

Pour plus d'informations : 418 364-7073, poste 230 (Pascal Alain)

FERMIÈRES DE CARLETON

Le cercle des Fermières de Carleton vous invite à son assemblée mensuelle le **19 novembre** prochain à la Sacristie de Carleton à 19 h. Bienvenue à toutes les dames qui veulent se joindre à nous!

BINGO À L'O.T.J. DE SAINT-OMER

Venez vous divertir en jouant au bingo à l'O.T.J. de Saint-Omer les dimanches soir à 19 h 30.

Il y a un gros lot de 700 \$ tous les dimanches de chaque mois. Les parties régulières sont à 50 \$ et les jeux sont à 75 \$. Bienvenue à tous!

BINGO À CARLETON-SUR-MER

Vous êtes invités à votre bingo hebdomadaire à la Salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer tous les vendredis soir à 19 h 30. 1 650 \$ en prix à gagner. Bienvenue à tous. Amenez vos amis et visiteurs!

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

Les membres des Chevaliers de Colomb de Saint-Omer sont invités à leur réunion mensuelle qui aura lieu au local des chevaliers le **lundi 10 novembre** prochain, 19 h 30. Venez en grand nombre!

Donald Falardeau, grand chevalier

NOUVEAUX RÉSIDANTS

Vous venez de vous établir à Carleton-sur-Mer? Le comité des nouveaux résidents vous invite à signaler votre arrivée chez nous. Vous pourrez ainsi recevoir de l'information et profiter de certains avantages.

Information : 418 364-7073 poste 226 (Michèle Landry)

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE SAINT-OMER

Le comptoir d'entraide de Saint-Omer situé à l'O.T.J. vous invite à venir voir les belles choses qu'il contient aux heures suivantes :

mardi et jeudi de 13 h à 16 h et jeudi de 18 h 30 à 20 h 30

Le comptoir, comprenant 3 étages dont un réservé spécialement aux vêtements pour enfants, vous offre des articles de cuisine, vaisselle, livre, poussette, chaise haute, vêtements pour hommes et femmes, etc. Certains articles sont offerts pour aussi peu que 25 cents et 50 cents!

Au lieu de jeter aux rebuts certains articles qui sont encore en bon état, nous sensibilisons les citoyens à nous les apporter, ce qui aurait comme conséquence de diminuer le volume des matières résiduelles transportées au site d'enfouissement.

Les profits du comptoir vont au fonctionnement de l'O.T.J. de Saint-Omer. Nous voulons également remercier notre fidèle clientèle et au plaisir de vous voir!

Information : 418 364-7506 (Cécile Leblanc Caissy)

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE CARLETON

Le comptoir d'entraide Aux Trouvailles de Carleton-sur-Mer a en main un grand choix de vêtements automne-hiver pour hommes, femmes et enfants. Nous avons aussi plusieurs articles de sport en bon état et à petits prix, tels que des patins, équipements de hockey, des skis ainsi que des bottes de ski.

Le comptoir est ouvert de 13 h à 16 h les mardis et jeudis ainsi que les jeudis soirs de 18 h à 21 h. Pour vous accommoder, les bénévoles sont là les lundis et mercredis en après-midi.

Merci de collaborer en apportant des vêtements propres et en bon état. Aidez-nous à vous aider!

LA VILLE VOUS INFORME

Pour les gens qui désirent rencontrer madame Caroline Asselin, directrice générale et greffière, ou monsieur Roland Besnier, directeur de l'urbanisme et du développement économique, vous devez prendre rendez-vous afin de vous assurer de leurs disponibilités à vous rencontrer et ainsi à vous consacrer un temps suffisant pour répondre adéquatement à vos interrogations.

Mme Caroline Asselin : 418 364-7073 poste 223

M. Roland Besnier : 418 364-7073 poste 225

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON-SUR-MER

À la suite d'une cure de rajeunissement cosmétique, la salle des 50 ans et plus a fière allure : peinture couleurs mode, stores verticaux, etc. au grand plaisir de ceux et celles qui l'utilisent.

N'oubliez pas que les cartes de membre pour l'année 2009 sont arrivées au coût de 20 \$. Madame Jeannine Lamontagne vous attendra à la Salle Charles-Dugas les mercredis 12 et 19 novembre de 13 h 30 à 15 h 30.

L'assemblée mensuelle aura lieu le dimanche 16 novembre à 14 h et nous souhaitons vous y rencontrer en grand nombre. Le samedi 22 novembre, on vous invite à une soirée dansante animée par monsieur Vianney Leblanc. Les cartes vous seront offertes au cours de ces deux rencontres. Profitez-en!

FABRIQUE DE CARLETON COLLECTE DIOCÉSAIN

Le conseil de la Fabrique de Carleton tient à remercier très sincèrement monsieur Hermel Gagnon, responsable de la collecte diocésaine 2008, pour le magnifique travail accompli. Nous remercions également son épouse Marie-Claire pour son implication, tous nos bénévoles pour leur grand dévouement, sans oublier la population pour sa générosité, ce qui nous a permis d'atteindre notre objectif. Merci à vous tous!

Louise Audet, secrétaire pour la Fabrique de Carleton

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 1^{er} décembre, 16 h.